

Image not found or type unknown



Tps plein 35h payés 140h

Par **anto17**, le **31/12/2012 à 14:05**

Bonjour, ma question porte sur le montant de mon salaire et mon travail à temps plein. Je travaille 5/7 jrs soit 5jrs x 7h, donc 35h/semaine. J'ai signé un CAE de 6 mois (manutentionnaire) avec une association (convention collective : Animateur de spectacles) pour 35h/semaine et une rémunération de 1316.00 euros brut. Sur mes fiches de paie, on parle de 1021.08 euros net pour 140h de travail. Pourquoi pas 151.67 h par mois pour 1425 euros brut ? J'ai l'impression d'être payé pour 28h/sem de travail seulement. Merci.

Par **aliren27**, le **01/01/2013 à 08:23**

bonjour, si votre contrat mentionne 35 heures, l'employeur doit vous payer sur la base de 1425.67..... Vous pouvez aller voir votre employeur pour lui signaler cette erreur dans un premier temps et voyez sa réponse.....

Par **anto17**, le **01/01/2013 à 10:26**

Bonjour, je vais faire comme ça !
Merci
Anthony

Par **marie1966**, le **24/11/2015 à 13:11**

bonjour je commence un c a e de nuit 21 h 07heures combien dois je percevoir je vais effectuer 140 par mois

Par **morobar**, le **24/11/2015** à **18:38**

Bonsoir,rnil faudrait peut-être lire le contrat signé.